

RCS : PONTOISE  
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02690  
Numéro SIREN : 451 019 541  
Nom ou dénomination : 03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2017 sous le numéro de dépôt 16852

# SAS 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Siège social : 22, rue du Goulet

Z.A.E du Grand Pré

95640 MARINES

16852

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016



Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles

**S.A.S 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE  
LA FIBRE OPTIQUE**  
22, rue du Goulet  
Z.A.E du Grand Pré  
95640 MARINES

### **A l'associé unique**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision de l'associé unique, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de mes appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

### ***Règles et principes comptables***

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et je me suis assuré de leur correcte application.

### ***Estimations comptables***

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

### ***Conclusion***

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Sartrouville, le 15 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes

**Philippe MANDIN**



## Bilan

<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				535
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	5 930	1 559	4 371	2 094
Autres immobilisations corporelles	13 632	4 966	8 666	3 173
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 300		1 300	1 300
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	61 560	8 621	52 939	59 481
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	403 529		403 529	630 813
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				507
Etat, Impôts sur les bénéfices				21 699
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 945		1 945	1 719
Autres créances				569
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comman	1 477		1 477	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	277 130		277 130	132 240
Charges constatées d'avance	207		207	768
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>766 710</b>	<b>15 146</b>	<b>751 564</b>	<b>854 898</b>

## Bilan

<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	155 679	110 662
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	324	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	324	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		75 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	287 724	387 517
<i>Personnel</i>	14 558	13 800
<i>Organismes sociaux</i>	21 019	24 095
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	12 032	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	43 812	52 010
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 395	1 798
Dettes fiscales et sociales	93 815	91 702
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>751 564</b>	<b>854 898</b>

## Compte de résultat

<b>PRODUITS</b>		
Ventes de marchandises	2 016 535	1 668 330
Production vendue	3 040	1 663
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	7 315	6 178
<b>Total</b>	<b>2 026 889</b>	<b>1 676 171</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
Achats de marchandises	1 572 106	1 294 632
Variation de stock (m/ses)	6 541	-5 989
Achats de m.p & aut.approv.	235	8 742
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	143 702	112 187
<b>Total</b>	<b>1 722 585</b>	<b>1 409 572</b>
<b>CHARGES</b>		
Impôts, taxes et vers. assim.	6 492	5 049
Salaires et Traitements	102 103	104 309
Charges sociales	44 784	44 550
Amortissements et provisions	3 845	3 321
Autres charges	271	1 846
<b>Total</b>	<b>157 495</b>	<b>159 075</b>
Produits financiers		
Charges financières		
<b>Résultat financier</b>		
Opérations en commun		
Produits exceptionnels	151	3 811
Charges exceptionnelles		547
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>151</b>	<b>3 264</b>
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	42 939	30 770
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>104 021</b>	<b>80 018</b>

## Synthèse de l'annexe

- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks	x		
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Dettes et créances concernant les entreprises liées		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

## Synthèse de l'annexe

- Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux com		X	
- Eléments imputables à un autre exercice		X	
- Opérations faites en commun		X	
- Résultat financier		X	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		X	
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées		X	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		X	
- Eléments exceptionnels		X	
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		X	
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
- Effectifs		X	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la s		X	
- Engagements financiers donnés	X		
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus		X	
- Crédit-bail		X	
- Engagement de retraite		X	
- CICE	X		
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices		X	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 0.3 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 751 564 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 104 021 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans



## **Règles et méthodes comptables**

### **Stocks**

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### **Créances**

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Produits et charges exceptionnels**

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Règles et méthodes comptables

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 135 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 052		1 052	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 052</b>		<b>1 052</b>	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 500	3 430		5 930
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 404			2 404
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 579	7 650		11 228
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 482</b>	<b>11 080</b>		<b>19 562</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 300			1 300
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 300</b>			<b>1 300</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 834</b>	<b>11 080</b>	<b>1 052</b>	<b>20 862</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	517	535	1 052	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>517</b>	<b>535</b>	<b>1 052</b>	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	406	1 154		1 559
- Installations générales, agencements aménagements divers	641	481		1 122
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 169	1 676		3 844
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 215</b>	<b>3 310</b>		<b>6 525</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 732</b>	<b>3 845</b>	<b>1 052</b>	<b>6 525</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 406 981 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 300		1 300
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	403 529	403 529	
Autres	1 945	1 945	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	207	207	
<b>Total</b>	<b>406 981</b>	<b>405 681</b>	<b>1 300</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

Clients - factures à établir	5 074
<b>Total</b>	<b>5 074</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	8 621			8 621
Créances et Valeurs mobilières				
<b>Total</b>	<b>8 621</b>			<b>8 621</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

### Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

Dépréciation des stocks de marchandises	8 621
<b>TOTAL</b>	<b>8 621</b>

 **Notes sur le bilan****Capitaux propres**

---

**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 100 000 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 Euro.

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 381 863 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	324	324		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	287 724	287 724		
Dettes fiscales et sociales	93 815	93 815		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>381 863</b>	<b>381 863</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues	8 580
Banque - Intérêts courus à payer	324
Dettes provis. pr congés à payer	8 558
Personnel - autres charges à payer	6 000
Charges sociales s/congés à payer	3 851
Charges sociales - charges à payer	2 700
Taxe d'apprentissage CAP	684
Formation continue CAP	575
CFE- CVAE CAP	1 006
T.V.T.S CAP	130
<b>Total</b>	<b>32 409</b>

**Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance	207		
<b>Total</b>	<b>207</b>		

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Location de longue durée</i>	2 209
Autres engagements donnés	2 209
<b>Total</b>	<b>2 209</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 **Autres informations****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

---

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

**03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE**  
**Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros**  
**Siège social : 22 Rue du Goulet, ZAE du Grand Pré**  
**95640 MARINES**  
**451 019 541 RCS PONTOISE**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**DU 30 JUIN 2017**

L'an 2017, le 30 juin, à 18 heures,

La société ABY, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, ayant son siège social 26 Rue de Chars, 95640 MARINES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 791 866 007 RCS PONTOISE - Représentée par ses Gérants, Monsieur Patrick BAUDOT et Madame Amélie PEJOUX,

Associée unique de la société 03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE,

**I - A préalablement exposé ce qui suit :**

Monsieur Patrick BAUDOT, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016, le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés à l'associée unique.

**II - A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIERE DECISION**

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 2 712 euros.

## DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 104 021 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	104 021 euros
A titre de dividendes Soit 150 euros par action	15 000 euros
Le solde	89 021 euros

En totalité au compte "report à nouveau".

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 15 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2015 : 35 000 euros,  
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 35 000 euros.

Exercice clos le 31/12/2014 : 80 000 euros,  
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000 euros.

Exercice clos le 31/12/2013 : néant.

## TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions suivantes :

CONVENTION NOUVELLE CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE : néant.

CONVENTIONS ANTERIEURES POURSUIVIES :

Conventions conclues avec M. Patrick BAUDOT, Président :  
Rémunération perçue au titre du mandat de Président : 57 635 euros.  
Prime de bilan 2016 à recevoir sur 2017 : 3 000 euros.  
Avantage en nature pour l'utilisation d'un véhicule PASSAT : 3 396 euros.

Conventions conclues avec Mme Amélie PEJOUX, Directrice Générale :  
Rémunération perçue au titre du mandat de Directrice Générale : 40 711 euros.  
Prime de bilan 2016 à recevoir sur 2017 : 3 000 euros.

Convention conclue avec la société ABY, société mère :  
Monsieur BAUDOT et Madame PEJOUX sont co-gérants de la SARL ABY.

Location immobilière, montant des loyers versés à la société ABY : 15 600 euros

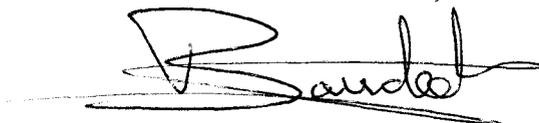


#### QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associée unique :  
La société ABY,  
Représentée par ses gérants :  
- Patrick BAUDOT,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Baudot', with a horizontal line underneath it.

- Et Amélie PEJOUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Amélie Pejoux', with a horizontal line underneath it.

**03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE**  
**Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros**  
**Siège social : 22 Rue du Goulet, ZAE du Grand Pré**  
**95640 MARINES**  
**451 019 541 RCS PONTOISE**

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2017**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

**DEUXIEME DECISION**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 104 021 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 104 021 euros

A titre de dividendes 15 000 euros  
Soit 150 euros par action

Le solde 89 021 euros

En totalité au compte "report à nouveau".

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 15 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31/12/2015 : 35 000 euros,  
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 35 000 euros.
- Exercice clos le 31/12/2014 : 80 000 euros,  
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000 euros.
- Exercice clos le 31/12/2013 : néant.

Certifié conforme,

Le Président,

Patrick BAUDOT



**03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE**  
**Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros**  
**Siège social : 22 Rue du Goulet, ZAE du Grand Pré**  
**95640 MARINES**  
**451 019 541 RCS PONTOISE**

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Monsieur Patrick BAUDOT, Président non associé de la société 03 DB LA LOGISTIQUE DE LA FIBRE OPTIQUE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

**EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE**

L'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est avéré être un très bon exercice avec un chiffre d'affaires atteignant les deux millions d'euros et des résultats nets positifs en conséquence.

**EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

**ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**PERSPECTIVES D'AVENIR**

L'année 2017 est difficile à prévoir compte tenu de la situation politique française qui ralentit notre marché. Nous réalisons cependant un bon début d'exercice.

**INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS**

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Echéance (en jours)	Solde des dettes fournisseurs	
	exercice clos le 31/12/2015	exercice clos le 31/12/2016
Factures à 30 jours	9 582 euros	108 174 euros
Factures à 45 jours	-	62 euros
Factures à 60 jours	370 614 euros	225 166 euros

## EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 019 574 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 7 315 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 578 883 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 143 702 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 6 492 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 102 103 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 44 784 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 3 845 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 271 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 880 080 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 146 809 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 0 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 146 809 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 151 euros,

- d'un impôt sur les sociétés de 42 939 euros,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 104 021 euros.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 751 564 euros.

## PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 104 021 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	104 021 euros
A titre de dividendes Soit 150 euros par action	15 000 euros
Le solde	89 021 euros

En totalité au compte "report à nouveau".

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 15 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

## **DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2015 : 35 000 euros,  
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 35 000 euros.

Exercice clos le 31/12/2014 : 80 000 euros,  
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000 euros.

Exercice clos le 31/12/2013 : néant.

## **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 2 712 euros.

## **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il est mentionné les conventions suivantes :

CONVENTION NOUVELLE CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE : néant.

CONVENTIONS ANTERIEURES POURSUIVIES :

Conventions conclues avec M. Patrick BAUDOT, Président :

Rémunération perçue au titre du mandat de Président : 57 635 euros.

Prime de bilan 2016 à recevoir sur 2017 : 3 000 euros.

Avantage en nature pour l'utilisation d'un véhicule WW PASSAT : 3 396 euros.

Conventions conclues avec Mme Amélie PEJOUX, Directrice Générale :

Rémunération perçue au titre du mandat de Directrice Générale : 40 711 euros.

Prime de bilan 2016 à recevoir sur 2017 : 3 000 euros.

Convention conclue avec la société ABY, société mère :

Monsieur BAUDOT et Madame PEJOUX sont co-gérants de la SARL ABY.

Location immobilière, montant des loyers versés à la société ABY : 15 600 euros

## ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

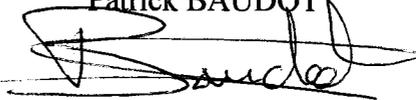
Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Les mandats des Commissaires aux comptes arriveront à expiration au terme de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Le Président,  
Patrick BAUDOT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Baudot', written over a horizontal line.